

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

AMENDEMENT

N ° CE1007

présenté par

M. Abad, Mme Klinkert, M. Marion et Mme Piron

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 11 DECIES B, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.